



Qualité de vie dans la grande région grenobloise : un espace favorisé mais hétérogène

L'étude des différentes dimensions de la qualité de vie dans la grande région grenobloise fait apparaître une grande diversité de profils de territoires. La proximité de la ville centre, Grenoble, et la présence de pôles de services facilitant le quotidien des habitants constituent un élément fort de la qualité de vie. Cependant, les trois quarts de la population habitent dans un espace offrant un cadre plus rural. Plusieurs territoires à la périphérie du centre urbain permettent de combiner ces attentes tout en conservant une bonne accessibilité aux équipements. Les territoires les plus favorisés socio-économiquement sont situés en périphérie immédiate des centres urbains.

Anne-Lise Benard, Françoise Pichavant, Agence d'urbanisme de la région grenobloise

La notion de qualité de vie recouvre de multiples dimensions ; elle dépend notamment de la situation de la personne : les conditions matérielles telles que les revenus, la situation face à l'emploi, l'état de santé et le mode de vie (composition de la famille, pratique sportive...). Elle dépend aussi du cadre de vie que propose le territoire (conditions de logement, accès aux équipements, environnement urbain ou rural).

En 2009, la Commission Stiglitz préconise le recensement des indicateurs de bien-être pour compléter les indicateurs de performance économique habituellement utilisés tels que le PIB. À la suite des travaux de cette commission, un ensemble de 27 indicateurs a été retenu pour caractériser les différentes composantes de la qualité de vie. Appliqués aux 298 territoires de vie rhônalpins (*définitions*), ces indicateurs permettent d'identifier huit profils de territoires selon les différentes facettes de la qualité de vie.

La typologie construite au niveau de Rhône-Alpes a été déclinée ici sur le périmètre de la grande région grenobloise.

La grande région grenobloise, un espace favorisé mais hétérogène

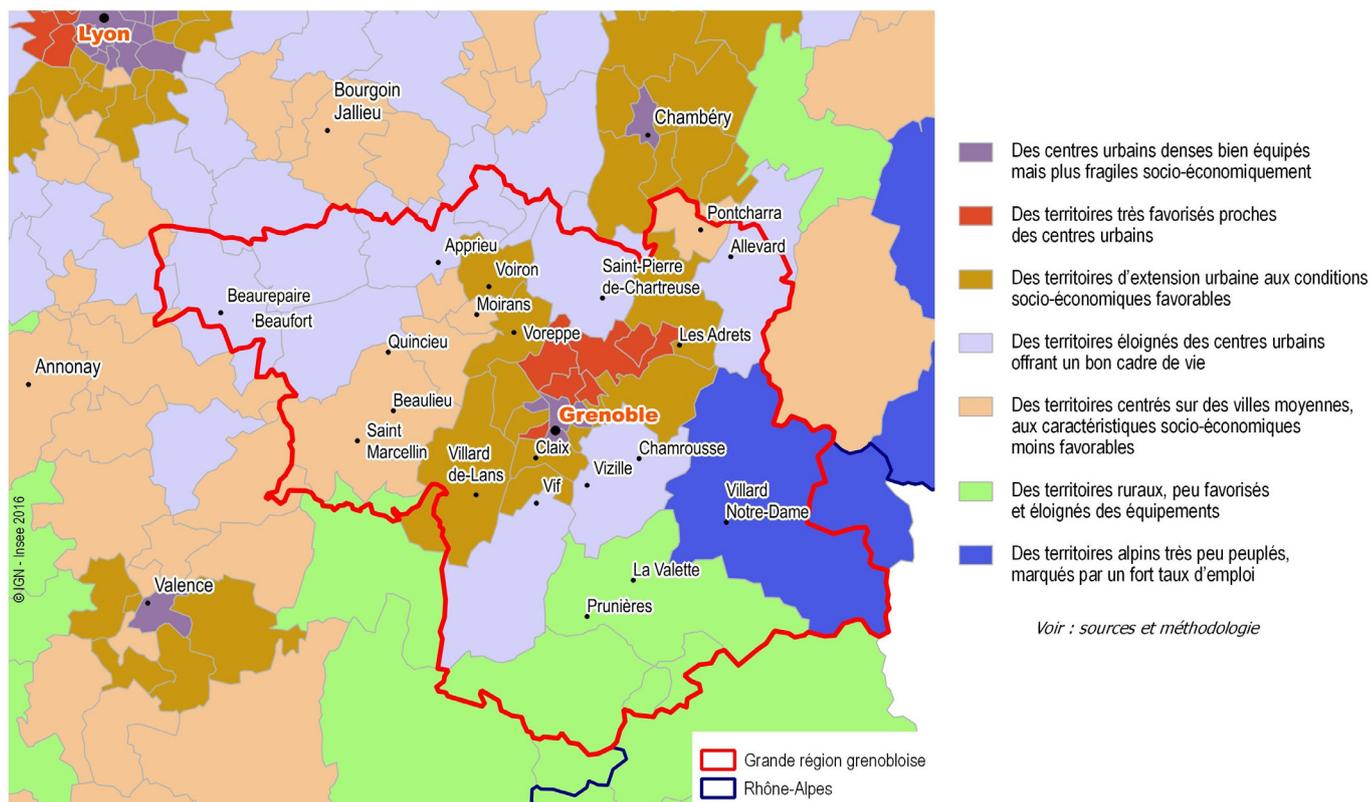
La grande région grenobloise comporte 281 communes regroupées en 46 territoires de vie et rassemble un million d'habitants. Il s'agit d'un espace géographique hétérogène du point de vue de la qualité de vie : sept des huit catégories de la typologie élaborée au niveau de Rhône-Alpes sont présentes. Il contient à la fois des territoires urbains et périurbains, proches de Grenoble, des territoires périurbains plus éloignés au nord-ouest, ainsi que des territoires ruraux et de montagne, plutôt situés au sud. La grande région grenobloise se distingue, au sein de Rhône-Alpes, par sa situation socio-économique favorisée : les revenus moyens y sont plus élevés et la population plus diplômée que la moyenne régionale.

Un centre urbain dense bien équipé mais plus fragile socio-économiquement

Les centres urbains regroupent les quatre plus grandes communes de la grande région grenobloise, représentant un quart de ses habitants : Grenoble, Saint-Martin-d'Hères, Échirolles et Fontaine (en violet sur la carte). Il s'agit des territoires les plus denses (6 100 habitants/km²). Ces territoires très urbanisés sont bien dotés en équipements et l'utilisation des transports en commun y est très développée (23 % des actifs se rendent en transport en commun au travail, contre 9 % dans la grande région grenobloise). Le parc de logements est essentiellement composé d'appartements et la population y est plus souvent confrontée à des situations de suroccupation (11 % contre 5 % dans la grande région grenobloise). Ces logements sont plus souvent de mauvaise qualité : 4 % ne contiennent pas de salle de bains, soit

1 Une qualité de vie inégale selon les territoires

Les territoires de vie de la grande région grenobloise selon les différentes dimensions de la qualité de vie



deux fois plus que dans la grande région grenobloise. Les habitants y sont plus touchés par la précarité : chômage de longue durée, niveau de revenu nettement inférieur à la moyenne grenobloise et rhônalpine, nombre important de familles monoparentales. La proportion de personnes seules y est plus importante qu'ailleurs, notamment les plus de 75 ans, âge où commencent les premiers signes de dépendance. Dans ce type de territoire, les disparités socio-économiques sont très marquées entre les différentes populations et les quartiers. En revanche, les écarts de salaire et de taux d'activité entre hommes et femmes sont les plus faibles de la grande région grenobloise.

Des territoires très favorisés proches des centres urbains

Les territoires à proximité immédiate des centres urbains (en orange sur la carte, représentant 10 % des habitants) sont situés sur les coteaux ensoleillés proches du centre (La Tronche, Meylan, Saint-Ismier, Crolles, Seyssins, Saint-Égrève). Cette catégorie est particulièrement présente dans la grande région grenobloise : la proportion d'habitants qui y résident est deux fois plus élevée qu'en Rhône-Alpes. Bien que nettement moins densément peuplés que les centres urbains (500 habitants par km²), ils offrent une très bonne accessibilité aux transports en commun et à l'ensemble des équipements. Cependant, la densité de médecins

généralistes rapportée à la population y est la plus basse de la grande région grenobloise, même si la quasi-totalité de la population réside à moins de 10 minutes du cabinet le plus proche.

Ils accueillent une population très favorisée : le revenu moyen y est supérieur de 42 % à la moyenne de la grande région grenobloise. Les habitants qui s'y installent sont plus souvent des cadres. Parmi les 20-29 ans, 78 % ont au moins le baccalauréat, contre 66 % en moyenne dans la région grenobloise. En prenant en compte la structure par âge de la population, la mortalité y est plus faible qu'ailleurs (- 17 points par rapport à la grande région grenobloise).

Toutefois, les écarts de salaire sont importants entre hommes et femmes (26 % contre 19 % en moyenne dans la grande région grenobloise), en lien avec la forte proportion d'hommes occupant des professions très bien rémunérées.

Des territoires d'extension urbaine aux conditions socio-économiques favorables

Les territoires périurbains (en ocre sur la carte, représentant 18 % de la population) s'étendent au-delà de l'agglomération grenobloise et englobent notamment des communes comme Voreppe, Voiron, Le Touvet

et Villard-de-Lans. Dans la continuité de la catégorie précédente, ces territoires offrent un bon accès aux équipements et services ainsi qu'aux zones d'emploi, d'où un marché immobilier sélectif. Les prix élevés ne permettent pas aux habitants aux revenus modestes de s'y installer. De ce fait, le niveau de vie des habitants y est plus élevé que la moyenne, tout comme la part de diplômés du supérieur. La population de ces territoires pratique de nombreuses activités extra-professionnelles, notamment sportives.

Des territoires éloignés des centres urbains offrant un bon cadre de vie

Plus éloignés du cœur de l'agglomération et des pôles d'emploi, ces territoires s'étendent au nord-ouest de la grande région grenobloise (Beaurepaire, Apprieu, La Côte-Saint-André...), en Chartreuse et dans le Haut Grésivaudan (en bleu clair sur la carte, représentant 22 % des habitants de la grande région grenobloise). Ils comprennent aussi les territoires de Vif et Vizille. Les trajets domicile-travail y sont plus longs qu'ailleurs, obligeant 32 % des habitants à mettre plus de 30 minutes pour atteindre leur lieu de travail, contre seulement 20 % dans la grande région grenobloise. La faible densité et l'éloignement des zones d'emploi ne favorisent pas le développement des transports en commun dans ces territoires. Ces communes offrent cependant un bon cadre

de vie avec peu d'espaces urbanisés et une bonne accessibilité routière aux équipements de proximité ou intermédiaires. Néanmoins, de fortes difficultés d'accès aux équipements culturels ou aux services médicaux existent : seul un habitant sur deux peut se rendre au cinéma en moins de 15 minutes, contre plus de 70 % pour l'ensemble de la grande région grenobloise.

D'un point de vue socio-démographique, ces communes accueillent une population moins diplômée que la moyenne. Ceci concerne les jeunes (61 % des 20-29 ans ont au moins le baccalauréat) mais aussi leurs aînés. Cependant, les évolutions récentes montrent que ces écarts ont tendance à se réduire. Le revenu moyen des habitants est inférieur à la moyenne grenobloise.

Des territoires centrés sur des villes moyennes, aux caractéristiques socio-économiques moins favorables

Les territoires structurés autour de bourgs offrant les principaux équipements de gamme intermédiaire (Moirans, Pontcharra, Rives, Saint-Marcellin, Tullins) représentent 21 % de la population (en beige sur la carte). Ils sont peu urbanisés. Comme dans les territoires de la catégorie précédente, la population y est moins diplômée que la moyenne : seuls 42 % sont bacheliers. Les revenus y sont plus faibles que ceux de la grande région grenobloise, mais proches de la moyenne rhônalpine. Cependant, avec 160 habitants au km², ces territoires sont deux fois plus denses que les précédents.

Des territoires ruraux, peu favorisés et éloignés des équipements

Les territoires ruraux regroupent essentiellement les territoires du Trièves et de la Matheysine (en vert sur la carte, représentant 4 % des habitants). La très faible densité de ces territoires (32 habitants au km²) et l'éloignement des pôles de services amènent les habitants à effectuer de longs trajets pour accéder aux équipements de base. En effet, plus d'une personne sur trois effectue des trajets supérieurs à 15 minutes pour y accéder. Au vu de sa population socialement fragile et vieillissante, ce problème sera d'autant plus préoccupant dans les années à venir. Les habitants sont nombreux à devoir effectuer de longs trajets pour aller travailler : pour un tiers des actifs, le lieu de travail se

3 Un cadre de vie moins urbain que dans le reste des territoires rhônalpins

Moyennes des principaux indicateurs caractérisant les types de territoire de vie

	Des centres urbains denses bien équipés mais plus fragiles socio-économiquement	Des territoires très favorisés proches des centres urbains	Des territoires d'extension urbaine aux conditions socio-économiques favorables	Des territoires éloignés des centres urbains offrant un bon cadre de vie	"Des territoires centrés sur des villes moyennes, aux caractéristiques socio-économiques moins favorables"	Des territoires ruraux, peu favorisés et éloignés des équipements	Des territoires alpins très peu peuplés, marqués par un fort taux d'emploi	Ensemble de la grande région grenobloise
Densité d'habitants au km ²	6 164	493	188	83	165	32	13	126
Part de la population ayant accès en moyenne aux 12 équipements de la gamme intermédiaire en 15 minutes ou moins (en %)	100	99	94	90	97	66	52	94
Part des espaces artificialisés dans le territoire (en %)	77	29	15	4	9	1	1	7
Part des actifs occupés résidant à 30 minutes ou moins de leur lieu de travail (en %)	94	91	85	68	79	73	82	82
Part des 20 ans ou plus ayant au moins le baccalauréat (taux standardisé selon l'âge en %)	46	65	52	42	42	43	47	48
Écart relatif entre le salaire net horaire moyen des femmes et celui des hommes (valeur absolue, en %)	14	26	20	19	19	14	15	19
Indice comparatif de mortalité globale (base 100 France)	88	74	84	98	99	96	97	91
Part des chômeurs de longue durée (plus d'un an) dans la population active de 15-64 ans (en %)	5	3	3	3	4	4	1	4
Part des 18-25 ans en emploi ou en formation (en %)	81	86	84	79	77	78	90	81
Indice de revenu net moyen annuel par foyer fiscal (base 100 métropole)	84	149	115	97	96	82	94	105

Lecture : une valeur dans une case verte indique un positionnement favorable à la qualité de vie, et inversement pour une case de couleur rouge.

Champ : 46 territoires de vie de la grande région grenobloise

Sources : voir méthodologie

situé à plus de 30 minutes de leur domicile. Par ailleurs, de nombreux ménages doivent faire face à des difficultés économiques : le revenu moyen est inférieur de plus de 20 % à celui de la grande région grenobloise.

Un territoire alpin très peu peuplé, marqué par un fort taux d'emploi

Dans la grande région grenobloise, un territoire de haute montagne très peu dense (13 habitants au km²) et orienté vers le tourisme se distingue : l'Oisans (en bleu foncé sur la carte, représentant 1 % des habitants). Il se caractérise par une forte spécialisation économique dans les sports de montagne et par une offre de services liée à l'accueil de touristes. Cette spécificité se traduit par un haut niveau d'adéquation de la structure des emplois avec la qualification de la population résidente, une forte proportion de contrats temporaires car saisonniers et des revenus assez faibles.

L'offre d'équipements est inégale et très orientée vers les services touristiques : les cabinets de médecins généralistes et les cinémas y sont particulièrement accessibles, alors que le temps d'accès à d'autres types d'équipement y est très élevé. ■

Enjeux de la collaboration Insee / Agences d'urbanisme

À l'issue de la publication nationale Insee Première d'octobre 2014 portant sur une approche de la qualité de vie dans les territoires, le réseau des quatre Agences d'urbanisme de la région Auvergne-Rhône-Alpes et l'Insee ont souhaité engager un partenariat d'étude afin de décliner cette analyse à l'échelle plus fine des territoires de vie de Rhône-Alpes. L'opportunité de bénéficier d'une méthodologie éprouvée par l'Insee en matière d'analyse de la qualité de vie s'est révélée profitable et pertinente dans le cadre de l'organisation de la 36^e rencontre nationale des agences d'urbanisme qui s'est tenue à Lyon en octobre 2015. En effet, les résultats de l'étude ont permis d'alimenter, sur le plan quantitatif, un atelier professionnel piloté par l'agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise traitant de la question délicate – mais néanmoins essentielle pour les territoires et leurs habitants – de la mesure de la qualité de vie. En parallèle de l'Insee Analyses régional, deux focus territoriaux ont été réalisés, d'une part sur l'aire métropolitaine lyonnaise avec la collaboration des agences d'urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise et de l'agence d'urbanisme de la région stéphanoise, et d'autre part sur la grande région grenobloise avec l'agence d'urbanisme de la région grenobloise. Cette collaboration, qui n'est pas la première entre l'Insee et les agences d'urbanisme, a permis de conjuguer expertise statistique et connaissances locales offrant des regards croisés sur nos territoires d'observation et d'analyse.

Le périmètre de l'étude

La grande région grenobloise correspond au périmètre de l'Enquête Ménages-Déplacements (EMD) qui comporte 354 communes autour de Grenoble. Elle prend en compte les 10 secteurs du sud Isère : Agglomération grenobloise, Voironnais, Bièvre, Sud Grésivaudan, Vercors, Trièves, Matheysine, Oisans, Grésivaudan et Chartreuse.

Définitions

Bassins de vie : constitués d'unités urbaines entières et de communes environnantes, ils sont définis comme les plus petits territoires, organisés autour d'un pôle de services, au sein desquels la population a accès aux équipements et services les plus courants. Dans les contours d'un bassin de vie s'organise une grande partie du quotidien des habitants.

Cette délimitation a été effectuée en 2012, à partir de données de 2010. Ce zonage n'est pas directement utilisé dans l'étude mais sert à la construction des territoires de vie.

Territoires de vie : ce zonage, utilisé dans cette étude, découpe les bassins de vie de plus de 50 000 habitants pour mieux rendre compte de la diversité de la qualité de vie au sein des territoires les plus urbanisés. S'affranchissant des limites des unités urbaines, les territoires de vie découpent les grands bassins de vie autour des pôles de services. On trouve ainsi 46 territoires de vie dans la grande région grenobloise (dont certains contiennent des communes appartenant à des régions limitrophes), les bassins de vie de moins de 50 000 habitants étant conservés tels quel.

Sources et Méthodologie

La typologie présentée dans cette étude s'appuie sur des indicateurs sélectionnés pour illustrer les différentes dimensions de la qualité de vie retenues. Différentes sources sont ainsi mobilisées :

- Insee, Base permanente des équipements 2013, Recensement de la population 2011, Déclarations annuelles de données sociales (DADS) 2011, État-civil 2008-2012, Distancier Metric ;
- Mission des études et de l'observation statistique (MEOS) du ministère en charge des sports ;
- Union européenne, CORINE Land Cover 2006 ;
- DGFiP, Impôt sur le revenu des personnes physiques (IRPP) 2011 ;
- Assurance Maladie, SNIIR-AM 2010 ; CNAM-TS ;
- Ministère de l'intérieur, 1^{er} tour de l'élection présidentielle 2012 ;
- MEDDE CGDD Observatoire national des agendas 21 ; Comité 21 ; SOeS.

L'étude met en évidence huit types de territoire de vie à l'échelle de Rhône-Alpes (sept sur la grande région grenobloise) et permet d'identifier les composantes de la qualité de vie au sein de ces groupes.

Pour parvenir à ce résultat, une analyse en composantes principales (ACP) a d'abord été réalisée, afin de donner du sens au positionnement des territoires de vie par rapport aux variables retenues. Dans une seconde étape, une classification ascendante hiérarchique (CAH) a permis de regrouper les territoires de vie selon des caractéristiques communes. Les moyennes citées dans cet article sont des moyennes simples des indicateurs calculées pour les territoires de vie, non pondérées par leur population.

Pour en savoir plus :

- « Habitants et environnement façonnent la qualité de vie en Rhône-Alpes », *Insee Analyses Auvergne-Rhône-Alpes* n° 9, avril 2016
- « Qualité de vie dans l'aire métropolitaine lyonnaise : une forte diversité », *Insee Analyses Auvergne-Rhône-Alpes* n° 10, avril 2016
- « Une approche de la qualité de vie dans les territoires », *Insee Première* n° 1519, octobre 2014
- « Rhône-Alpes : de bonnes conditions de vie mais avec de fortes disparités entre territoires », *Insee Rhône-Alpes, La Lettre Analyses* n° 178, octobre 2012
- Rapport de la Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social, Insee, septembre 2015

Insee Auvergne - Rhône-Alpes
165, rue Garibaldi - BP 3184
69401 Lyon cedex 03

Directeur de la publication :
Pascal Oger
Rédactrice en chef :
Aude Lécroart

ISSN : en cours
ISSN : en cours
© Insee 2016

